

Association Zeste de Savoir 48 rue Louis Macille 28700 Auneau France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2020

Le 25 avril 2020 à 14h, les membres de l'association Zeste de Savoir se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire (AGO) à distance via le service de visio-conférence Zoom.

Étaient présentes les personnes suivantes :

- Arnaud Calmettes, Président
- · Willy Konguem, Trésorier
- David Roux, Secrétaire
- Antoine Rozo
- Timothée Barral
- Mehdi Benharrats (arrivé après les deux premiers votes)
- Amaury Carrade
- Florent Chapelle
- Antoine Claisse
- Baptiste Clavié
- François Colin
- Antoine de Roquemaurel
- Hédy Giraudeau
- Quentin Gliech
- Corentin Hatte
- Augustin Laville
- Jean Lapostolle
- Maxence Martin
- Guillaume Philippot
- Justin Missaghieh-Poncet
- Titouan Soulard
- Alban Traineau

Procurations:

Guillaume Chirache a donné procuration à Alban Traineau

Arnaud Calmettes préside la séance. David Roux est le secrétaire de séance.

Après les salutations d'usage, le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'association
- Bilan moral du Président
- Bilan financier du Trésorier

AC

- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Gouvernance et Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Point technique
- Budget 2020
- Questions diverses

Rapport d'activité et Bilan moral du Président

Le Président de l'association, Arnaud Calmettes, tient tout d'abord à remercier tous les membres de l'association car ils continuent à la faire vivre malgré la situation actuelle.

Les derniers contenus publiés sur le site sont très récents, ce qui prouve que la communauté de Zeste de Savoir se porte bien.

Le Président annonce également son souhait de ne pas se représenter cette année pour manque de temps et de ressources à accorder à l'association.

Le projet de rendre l'association d'intérêt général n'est pas fini mais reste en bonne voie. Il souhaite au prochain bureau de mener le projet à son terme.

Le projet de rendre la direction de l'association collégiale est enfin fini suite à la modification des statuts à l'issue de l'AGO de 2019.

De plus, depuis 2019, il est désormais possible de régler sa cotisation par carte bancaire suite à la mise en place d'HelloAsso sur le site.

Beaucoup de sujets ont été abordés par la communauté cette année. Le Président est très content que le CA ait pris la main sur certains d'entre eux.

Question d'Augustin Laville : quelle évaluation fait le Président des activités en ligne et physiques de l'association ? Le Président répond qu'il est très fier que l'association soit présente à certaines conventions et organise des ateliers. Il souhaite que l'association continue dans ce sens mais sans perdre son essence : ne pas être une simple association organisatrice d'ateliers. Le socle de notre présence reste en ligne.

Le rapport d'activité et le bilan moral du président sont adoptés par 22 voix pour.

Bilan financier du Trésorier

Willy Konguem présente le bilan financier de l'association. Les principaux chiffres sont donnés ci-dessous :

La solde du compte bancaire :

aujourd'hui: 472,36 €

au 31/12/2019 : 779,23² €

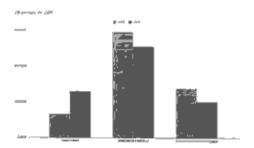
au 31/12/2018 : 1 061,20³ €

³Depuis janvier 2019, on provisionne sur le compte prépayé de Gandi un an d'hébergement à l'avance.



²Les factures Scaleway sont maintenant prélevées sur le compte bancaire.

Les principales dépenses :



- · Remarques:
 - Plus de frais administratif en 2019
- Sujets à traiter;
 - Arrêter de payer la TVA sur les factures d'hébergements
 - Résilier nos assurances non utilisées

Le bilan financier est adopté par 21 voix pour et 1 abstention.

Modification des statuts et du règlement intérieur

Pas de modifications cette année.

Gouvernance et Election du Conseil d'Administration

Le Président est ravi de la candidature d'Amaury pour le remplacer et la direction collégiale mise en place l'année passée lui tient vraiment à cœur.

François Colin tient à rappeler les bonnes pratiques pour une direction collégiale. En cas de problème, il est important d'avoir identifié et désigné clairement des référents identifiables à la fois par l'administration et par la communauté.

Antoine Rozo ajoute qu'une telle organisation permet d'éviter les problèmes que l'association a pu avoir par le passé.

Après consultation des membres présents, se représentent au Conseil d'Administration les personnes suivantes :

- Arnaud Calmettes
- Amaury Carrade
- Willy Konguem
- David Roux
- Antoine Rozo
- Alban Traineau

Se présentent également cette année :

- Timothée Barral
- Jean Lapostolle
- Justin Missaghieh-Poncet

L'Assemblée Générale Ordinaire élit avec 22 voix pour et 1 abstention les membres sortants qui se représentent et les nouveaux postulants.

Afin d'éviter que l'association soit hébergée à l'adresse du Président, il est décidé que le CA devra trouver une solution alternative comme une boite postale ou une maison des associations par exemple.

AC

Il est également décidé de revoir les différentes adresses e-mail de l'association et de les héberger sur le nom de domaine zestedesavoir com (elles sont principalement des Gmail actuellement). Le fournisseur d'infrastructure e-mail sera à trouver par le CA. Cette décision est adoptée avec 23 voix pour.

Point technique

Il est discuté l'idée de rapatrier le serveur Munin en interne.

Il est également décidé de relancer Gandi car ils ne fournissent plus l'aide à l'association depuis plus d'un an (crédits cloud gratuit). Si la relance ne fonctionne pas, un membre de l'association pourra contacter un employé en interne directement.

Budget 2020 Le Trésorier présente les prévisions de recettes pour le budget 2020 :

Poste	Réel 2019	Budget 2020	% au 24/04
Solde au 01 Jan.	1 061,20 €	779,23 €	
Adhésions	650 €	850 €	17. %
Dons	21 €	70 €	93. %
Total	1732,2 €	1 699,23 €	12 %

On prévoit - 30 adhésions comme d'habitude

Puis les prévisions de dépenses :

Poste	Réel en 2019	Budget 2020	% au 24/04
Serveurs Gandi	416,06 €	450 €	28 %
Serveurs Scaleway	78,38 €	96 €	23 %
Noms de domaine	16,4 €	16,4 €	0 %
Assurances	218,88 €	218,88 €	36 %
Cotisations banque	54 €	78 €	25 %
Évènementiels	201 €	300 €	0 %
Provisions N+1		539,95 €	0 %
Total		1 699,23 €	14 %

Augmentation des cotisations bancaires en 2020

Le budget 2020 est adopté avec 15 voix pour et 8 absentions.

Questions diverses

Intérêt général

La poursuite des démarches visant à ce que l'association soit déclarée d'intérêt général est adoptée par 23 voix pour.

Interface de rédaction du contenu du site

Il est proposé d'améliorer l'interface de rédaction des contenus du site pour la rendre plus accessible aux non-informaticiens.

Visibilité de l'association et du site

De manière générale, l'association et le site manquent de visibilité extérieure. Il faut donc inciter les membres à diffuser des messages sur les réseaux sociaux. Le bouche à oreille est en effet très important. Il est prévu d'ouvrir un sujet pour en parler avec la communauté sur le forum du site.

Rencontre IRL

Il est proposé d'organiser une rencontre « IRL » entre membres de l'association. L'idée plait mais demande beaucoup d'organisation. Il faudra donc trouver une personne volontaire pour l'organiser.

Edition de livres papier

Un sujet majeur qui a émergé au sein de la communauté cette année est la volonté que l'association édite elle-même ou en collaboration avec des éditeurs des livres papier. François Colin fait remarquer que cela pose deux questions :

- Pourquoi éditer des livres papier?
- Qui fait le travail d'édition ?

Et qu'on ne pourra pas avancer sur le sujet sans y avoir répondu. Après discussion, le compromis qui semble émerger est que l'association n'a pas pour but d'éditer des ouvrages physiques. Si les auteurs de contenus sur Zeste de Savoir souhaite faire éditer un de leurs écrits, ils devront contacter un éditeur de leur côté.

Ateliers Zeste de Code

Deux ateliers d'initiation à la programmation ont d'ores et déjà eu lieu. Un troisième atelier n'a pas pu avoir lieu faute de participants. Amaury Carrade déclare qu'il faut réfléchir à la stratégie de communication pour avoir du monde. De plus, il est difficile de contacter les administrations des collèges et lycées. Il est plus simple de passer directement par les professeurs. Un gros travail doit donc être fait pour relancer les ateliers après le confinement.

Actuellement, uniquement de la programmation est proposée. Il serait possible de proposer des ateliers dans d'autres disciplines comme les sciences ou l'esprit critique.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Arnaud Calmettes

Président de Zeste de Savoir

David Roux

Secrétaire de Zeste de Savoir

40